n'est pas une fatalité

Il s'agit là d'une hérésie à l'aune de l'éthique éducative. La logique du mandarinat «à l'algérienne» a donné naissance à la création des grandes écoles, une pâle copie de celles de France, aux fondements idéologiques et pédagogiques éprouvés depuis des siècles. Il ne reste à nos mandarins que la création des classes «préparatoires» dans des lycées d'élite (pour les enfants bien nés) pour boucler la boucle d'un retour au ventre maternel de la France aristocratique.

Rêvent-il d'un remake «médiocrisé» du modèle français des années 1800 qui avait le mépris hautain des métiers manuels ? Une piste dangereuse à laquelle nous convient ces mandarins d'un autre âge. Le pays de Voltaire a combattu cette idéologie accoucheuse de désordre et de frustrations sociales. Mai 1968 est passé par là.

Les implications diaboliques, tous azimuts, de l'ultralibéralisme économique, notamment dans le système scolaire, sont farouchement contenues dans les régimes politiques ultralibéraux. Des contre-pouvoirs dont la société civile et des personnalités influentes, veillent à ce que les enfants scolarisés, issus de familles défavorisées ne servent de marchepied à cette idéologie.

Non ! Le mérite et l'excellence ne sauraient se conjuguer avec iniquité et ségrégation. Tous nos enfants y ont droit ; qu'ils empruntent la voie de l'enseignement général ou celle de la formation et de l'enseignement professionnels. Seuls l'effort au travail et leurs capacités optimisées sauront faire la différence dans une compétition inévitable, une fois arrivés à l'université.

Revenons à notre mandarin. A-t-il changé d'avis en cette année 2015, lui et ses collègues ? Nous l'espérons. Sinon ce sont les efforts de réhabilitation de l'orientation scolaire inscrits dans la nouvelle stratégie du MEN qui risquent de partir en fumée. Ce cadre aurait mieux fait de se pencher sur la déperdition universitaire, un concept qui, en Algérie, se décline d'une façon inédite. Unique dans les annales mondiales. Ne sommes-nous pas le seul pays au monde à changer de langue d'enseignement dès le passage à l'université ? L'arabe au scolaire et le français à l'université dans les filières dites de prestige, scientifiques et technologiques (médecine, architecture, pharmacie…). Une situation ubuesque. Elle prêterait au grotesque si elle n'était pas la source de désagréments, voire de drames existentiels pour des générations d'étudiants — des milliers depuis l'avènement de cette lubie idéologique, vers les années 1970/début 1980. Fort nombreux sont ces nouveaux bacheliers avides d'étudier dans une filière scientifique et qui font la fête à l'annonce de leur orientation. Pas pour longtemps. Dès le premier contact avec les études universitaires, les voilà déroutés. Ils sombrent dans le doute, la peur d'un échec. Un échec qui sonnera en fin d'année pour non-maîtrise de la langue d'enseignement, le français. Résultat : ils quittent l'amphithéâtre pour le monde de l'informel où ils se réorientent vers une filière arabisée. La voie de garage dans des filières saturées. Il est bon de préciser que ces milliers d'étudiants pénalisés appartiennent à une classe défavorisée sur le plan socioculturel. Leur scolarité durant, ils ont été privés de la pratique du français. Ils n'ont pas fréquenté les écoles privées, les classes spécifiques de l'ex-lycée Descartes (actuel Bouamama) ou le lycée français de Ben-Aknoun. Non, ils viennent de l'Algérie profonde, des Hauts-Plateaux, du Sud, des régions montagneuses et des bas-fonds des villes. A-t-on chiffré le coût de ces déperditions pour cause de changement de langue ? S'est-on penché sur l'ineptie pédagogique de l'orientation via l'ordinateur ? Mieux, a-t-on idée de maintenir un seul et unique examen de passage (le bac) géré par le seul secteur de l'éducation nationale ? Il semble bien que nous ayons oublié l'objectif originel à la base de la création de cet examen napoléonien : délivrer le premier diplôme de l'université. Excepté la France et ses anciennes colonies, tous les autres pays conditionnent l'accès à l'université à un critère d'admission prononcé suite à un concours de recrutement, en fonction de la filière choisie.

Dans ces pays, l'évaluation scolaire en fin de lycée – l'équivalent du bac, l'évaluation continue ou la formule mixte — n'étant qu'un critère d'admissibilité. Ce double principe d'admissibilité et d'admission est le seul garant du principe d'équité. Il permet la qualité et la rigueur dans la formation à dispenser dans les amphithéâtres.

Non ! Le mérite et l'excellence ne sauraient se conjuguer avec iniquité et ségrégation. Tous nos enfants y ont droit ; qu'ils empruntent la voie de l'enseignement général ou celle de la formation et de l'enseignement professionnels. Seuls l'effort au travail et leurs capacités optimisées sauront faire la différence dans une compétition inévitable, une fois arrivés à l'université.

Que faire ?

Quand la volonté politique est présente, les solutions à la déperdition scolaire et universitaire existent. D'abord mettre fin au mandarinat universitaire. Cet état d'esprit tordu étouffe dans l'œuf les facteurs susceptibles de dynamiser le redressement économique, et ce, en marginalisant, dépréciant, dévalorisant la formation et l'enseignement professionnels. Cet ostracisme sur fond d'idéologie sectaire porte un rude coup à notre jeunesse, à notre pays. Dans la pratique, il y a des mesures à prendre dans le court terme. Elles sont salvatrices et n'exigent pas de gros moyens. Juste une ouverture d'esprit vers le bon sens.

Dans une urgence signalée, il y a lieu d'alléger la pression des effectifs d'enfants à scolariser. Il est impératif de revenir à une politique des naissances raisonnée afin de se donner des poches d'oxygène à la cadence des constructions. Les sureffectifs créés par une démographie galopante, hypothèquent la qualité des prestations au niveau des trois segments du système éducatif. Et quand les ressources budgétaires viennent à manquer, il est difficile de programmer de nouvelles infrastructures d'accueil, en établissements scolaires, écoles et instituts de formation professionnelle.

Quant à la valorisation de la voie professionnelle, elle est conditionnée par le déverrouillage de l'accès à l'université pour les élèves des instituts d'enseignement professionnel. On apprend que l'idée d'un bac professionnel revient en force, après le niet catégorique du MERS, il y a de cela quelques années. Du temps perdu. Mais ce bac pro, en trois ans, est-il plus qualifié que les deux diplômes actuels (DEP1 et DEP2) à décrocher en quatre ans ? La question mérite d'être posée quitte à bonifier cette année supplémentaire lors du passage à l'université.

Au niveau des mentalités. Il est évident que l'accès à l'université pour les lauréats de l'Enseignement professionnel aura des retombées positives dans l'imaginaire collectif. Cette revalorisation constituera un surcroît de motivation pour les élèves du collège soucieux d'embrasser une carrière dans tel ou tel métier.

Actuellement, deux collégiens admis au cycle secondaire connaîtront deux destins opposés. Celui qui a choisi l'enseignement général pourra au bout de trois ans, s'il décroche le bac, aller à l'université. Son camarade, bon élève lui aussi, a choisi la voie professionnelle. Il y passera quatre années, décrochera deux diplômes DEP1 et DEP2 et se verra interdire l'accès à l'université. Il se contentera d'un brevet de TS. Ahurissante injustice ! Et avec une pareille énormité qui saute aux yeux, des voix se plaignent du refus massif de la voie professionnelle de la part des parents et de leurs enfants. Renversant ! Si un jeune veut devenir plombier et pas médecin, en quoi cela est-il dégradant ? La vocation serait-elle une tare ? Elle constitue, avec le choix d'une orientation consentie, le vrai critère de la réussite personnelle. L'éducation bien comprise n'a-t-elle pas pour finalité de former un individu épanoui grâce au choix assumé de son métier ? Le bonheur pour l'individu passe aussi dans l'exercice du métier qu'il a librement choisi, par don, par amour. C'est la société dans son entier qui gagne au change par ce type d'orientation. La motivation pour un métier a tout à gagner par la mise en place de passerelles de promotion entre l'école de formation professionnelle et l'institut d'enseignement professionnel. Et bien entendu entre celui-ci et les filières universitaires d'ingéniorat. De la sorte, l'orientation (ou le choix libre) vers l'école de formation professionnelle, à partir de la fin du collège ou même avant (phase de pré-formation professionnelle) ne sera pas vécu comme une sanction. Puisque les mots ont leur poids dans les représentations des gens, il serait judicieux de bannir le mot «professionnel» qui renvoie aux fameux CFPA de jadis. On pourra remplacer les Instituts d'enseignement professionnel par Institut d'enseignement technologique et les EFP par Ecole d'apprentissage aux métiers. Une dénomination en phase avec la fulgurante évolution/modernisation des métiers. Toutefois, un travail de communication/sensibilisation permanent est nécessaire pour ancrer ces changements dans les attitudes des principaux concernés.

Notre regard doit changer à l'égard d'un secteur stratégique (la voie professionnelle) dans le développement du pays. La situation actuelle n'a que trop duré. Des initiatives dans ce sens ? En veux-tu, en voilà :

- la création de cellules d'information et de documentation au niveau des établissements scolaires,
- les campagnes de sensibilisation trimestrielles dans tous les lycées et collèges du pays comme dans les années 1970 (portes ouvertes sur les métiers, l'orientation). Rompre avec cette mauvaise habitude de ces trois dernières décennies d'une seule et unique cérémonie organisée à Alger ; un spectacle médiatisé, plus pour la galerie.
- les visites pédagogiques dans les lieux de travail, la présentation en classe d'un métier par un artisan, un professionnel,
- en situation d'apprentissage scolaire donner à lire des textes pédagogiques descriptifs sur tel ou tel métier,
- spécialiser des enseignants, sur une base volontariste, pour dispenser une séance hebdomadaire d'information aux métiers. Une belle tradition qui a connu son heure de gloire dans la seconde moitié des années 1970. Elle a permis l'expression de vocations chez des générations de collégiens. Des décennies plus tard, nous les retrouvons épanouis dans leur métier, reconnaissants à cette séance hebdomadaire qu'ils ont reçue au collège. Une séance qui revêtait un double caractère : informatif et pédagogique. Les élèves l'attendaient avec impatience. Surtout qu'elle échappait au moule du contrôle classique par les notes.

Deuxième piste à explorer : la suppression des redoublements dans le système scolaire. Ils sont connus pour leur effet démobilisateur sur les élèves et les coûts financiers qu'ils engendrent. On leur substituera des modalités de prise en charge appropriée : intensifier les séances de remise à niveau pour les élèves en difficulté, mettre en place un dispositif de détection et de prise en charge de l'inadaptation scolaire, revoir les modalités d'évaluation et les méthodes d'enseignement. Ce sont là quelques idées déjà inscrites dans les recommandations de la Conférence nationale d'évaluation de la réforme (20 et 21 juillet 2014) et que le MEN a inscrit dans sa stratégie de la refonte pédagogique.

«La réussite pour tous» n'est pas une utopie. Elle existe bel et bien. C'est un objectif universel. Utopique ! diront les sceptiques. Mais n'est-il pas plus mobilisateur que «la réussite pour une minorité (les bien-nés) et les voies de garage pour la majorité» ? La réussite personnelle n'est pas forcément celle que les autres (les parents, l'institution) veulent imposer. A nous de méditer cet exemple vécu par une famille de riches avocats de Paris. Leur fils vient de décrocher le diplôme d'avocat. Ses parents lui font une fête grandiose. Le lendemain, le voilà sortant toutes ses affaires. Et de dire à ses parents :

«J'ai toujours travaillé pour vous faire plaisir. J'ai accepté tous ces sacrifices pour vous. Maintenant que je vous ai donné satisfaction, il est temps que je pense à moi.» Sur ce, il leur annonce : «Depuis tout jeune, j'ai toujours rêvé d'exercer le métier de mon grand-père. Je m'en vais le rejoindre pour reprendre son atelier.» Tailleur de pierre dans une région montagneuse du pays profond, loin des spots de la capitale. Sur le plateau de télévision, le papa aura ces mots : «Je suis heureux pour lui. Il a trouvé son bonheur.» Comment ne pas évoquer le sort réservé à de brillants étudiants de l'Institut supérieur de musique d'Alger ? Ils ont été contraints de s'exiler parce que leur diplôme n'est pas reconnu par l'université algérienne. De prestigieuses universités européennes leur ont ouvert les bras. C'est le cas du jeune virtuose M. Dada qui se retrouve au firmament de la musique classique en Italie.

Ahurissante injustice ! Et avec une pareille énormité qui saute aux yeux, des voix se plaignent du refus massif de la voie professionnelle de la part des parents et de leurs enfants. Renversant ! Si un jeune veut devenir plombier et pas médecin, en quoi cela est-il dégradant ? La vocation serait-elle une tare ? Elle constitue, avec le choix d'une orientation consentie, le vrai critère de la réussite personnelle. L'éducation bien comprise n'a-t-elle pas pour finalité de former un individu épanoui grâce au choix assumé de son métier ?

Pour revenir aux idées coincées de nos mandarins, peuvent-ils affirmer que le métier de tailleur de pierre, dans sa version moderne, n'est destiné qu'aux handicapés intellectuels et que les petits génies de l'INSM n'ont pas de mérite ? Ils sont nombreux sur les bancs des lycées ou des collèges à rêver d'un métier, d'une profession jugés «indignes» par la société des bien-pensants : bouchers, comédiens, musiciens, boulangers, pêcheurs… Au fait, à quand des lycées d'enseignement artistique en Algérie ?

A. T.

ahmtessa@yahoo.fr